

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

éclamation : contact@mupras.com

rise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1699 Société : OLYMEP

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELMIL SALAH

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661839860

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : BELMIL IBTISSAM ..... Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

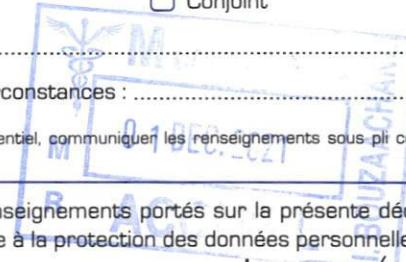
Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

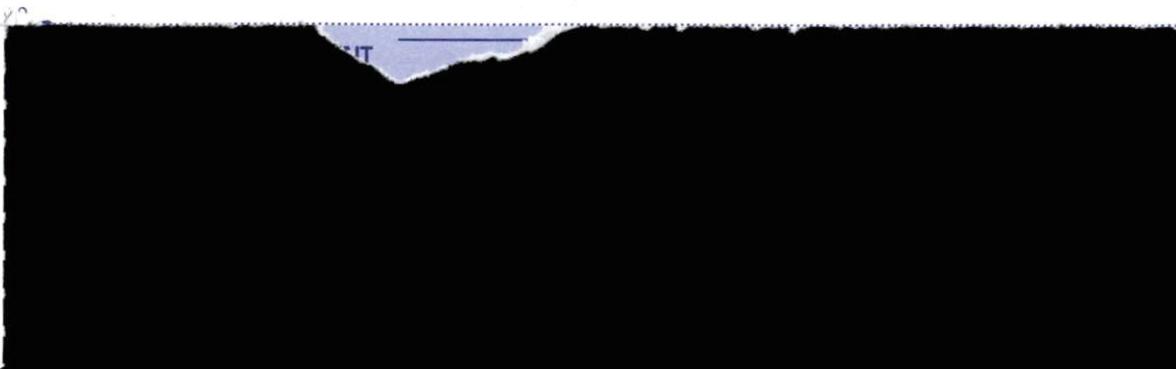


J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....



## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



## Déclaration de Maladie

N° W19-522266

### Maladie

Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1699 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BELMIL SIDI

Date de naissance : 01-07-1953

Adresse : LOTISSEMENT AL MOSTAKBAL

N° 55 SIDI MAAROUF CASA

Tél. : 0661231865 Total des frais engagés : 975,10 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

~~Médecin en Médecine Physique et Rééducation, Ostéopathie et Sidi MAAROUF 052232135~~

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/11/2021

Nom et prénom du malade : BELMIL BTISSAM Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Dom hoscitalgie gauche

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 01-12-21

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° W19-522266

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

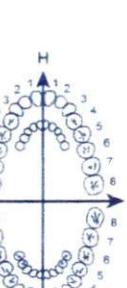
Matricule : 1699  
 Nom de l'adhérent(e) : BELMIL  
 Total des frais engagés : 975,10  
 Date de dépôt : 01-12-21

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OUAZZANI AL MOSTAKBIL Dr. Ghachidi El Ouazzani Nadia diplôme de l'ULG, Belgique 75, av. Al Mostakbil Sidi Maârouf Casablanca - Tél. 05 22 97 53 08 NPE : 092026991	23/11/21	275,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.				
<b>SOINS DENTAIRES</b> 		<b>Dents Traitées</b> (List of treated teeth)	<b>Nature des Soins</b> (Nature of treatments)	<b>Coefficient</b> (Coefficient)
				INP : <input type="text"/>
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Début d'exécution <input type="text"/>
				Fin d'exécution <input type="text"/>
<b>ODF PROTHÉSES DENTAIRES</b> 		<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b> H $  \begin{array}{r}  25533412 \quad 21433552 \\  00000000 \quad 00000000 \\  \hline  00000000 \quad 00000000 \\  35533411 \quad 11433553  \end{array}  $ G B [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la prothèse		
		Coefficient des travaux <input type="text"/>		
		Montants des soins <input type="text"/>		
		Date du devis <input type="text"/>		
		Date de l'exécution <input type="text"/>		
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</b>				
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION</b>				

# Docteur Said BENSLAMA

Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation

Diplômé de l'université Paris V

Ancien Médecin Colonel

# الدكتور سعيد بنسلامة

اختصاصي في الطب الفيزيائي والترويض

خريج كلية الطب بباريس

طبيب عسكري سابق

- Ostéopathie
- Médecine de Sport
- Echographie
- musculosquelettique
- Mésothérapie
- Podologie
- PRP

د الفقري

المفاصل  
الصفائح الدموية

PPV: 61DH50  
PER: 04/24  
LOT: K1100

V: 61DH50  
R: 06/24  
T: K1826

V: 61DH50  
R: 06/24  
T: K1826

PHARMACEUTIQUE  
Diplômé de  
LOT AL MOSTAK  
INPE: 691025931

LOT 201593  
EXP 06/2023  
PPV 99.00DH

RELAXOL 500MG/2MG  
CP 820  
P.P.V: 53DH10  
LOT 21E006V  
PER 06/2024  
6 118000 060833



شارع أبو بكر القادري، إقامة النعيم، عمارة 4 الطابق الأول - سيدى معروف - البيضاء - الهاتف 05.22.32.13.50

Bd. Abou Bakr El Kadiri, Imm N°4, 1er étage Lot Naim - Sidi Maârouf - Casablanca - Tél.: 05.22.32.13.50

Portable : 06.65.44.69.72 - Email : salama02fr@yahoo.fr

# Docteur Said BENSLAMA

Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation

Diplômé de l'université Paris V

Ancien Médecin Colonel

# الدكتور سعيد بنسلامة

اختصاصي في الطب الفيزيائي و الترويض

خريج كلية الطب بباريس

طبيب عسكري سابق

- Ostéopathie
- Médecine de Sport
- Echographie musculosquelettique
- Mésothérapie
- Podologie
- PRP

- تقويم العمود الفقري

- الطب الرياضي

- الفحص بالصدى

- ميزوثيرابيا

- أمراض الرجل

- أمراض العظام و المفاصل

- البلازما الغنية بالصفائح الدموية

Casablanca le = 23.11.2021

## FACTURE

Madame BELMIR BTISSAM a consulté ce jour  
le 23.11.2021 à une échographie du  
talon gauche.  
Les honoraires sont Septs cents dinars  
La consultation 300dhs échographie 100dhs  
Total : 700dhs.

Dr. SAID BENSLAMA  
Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation. Ostéopathie  
1er étage Lot Naim, Imm. Sidi MAAROUF  
CASABLANCA. Tél. 0522321350

شارع أبو بكر القادري، إقامة النعيم، عمارة 4 الطابق الأول - سيدى معروف - البيضا - الهاتف: 05.22.32.13.50

Bd. Abou Bakr El Kadiri, Imm N°4, 1er étage Lot Naim - Sidi Maârouf - Casablanca - Tél.: 05.22.32.13.50

Portable : 06.65.44.69.72 - Email : salama02fr@yahoo.fr

# Docteur Said BENSLAMA

Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation

Diplômé de l'université Paris V

Ancien Médecin Colonel

- Ostéopathie

- Médecine de Sport

- Echographie

musculosquelettique

Casablanca, le 23/11/2021

- Médecine de

- Podologie

- Patient : BELMIR BTISSAM

# الدكتور سعيد بنسلامة

اختصاصي في الطب الفيزيائي و الترويض

خريج كلية الطب بباريس

طبيب عسكري سابق

- تقويم العمود الفقري

- الطب الرياضي

- الفحص بالصدى

- ميزوثيرابيا

- أمراض الرجل

- أمراض العظام و المفاصل

- البلازما الغنية بالصفائح الدموية

Examen réalisé : Echographie du talon gauche

Indications : Talalgie gauche

## COMPTE RENDU

Tendon calcanéen d'épaisseur et d'échostructure normales. Absence de calcification. Pas de signe de paratendinopathie.

Absence de bursite préachiléenne

Absence de signe de tennis- Leg

Dr Said BENSLAMA  
Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation. Ostéopathie  
Rd NAIM, Imm N°4, SIDI MAAROUF  
CASABLANCA. TEL 052232131

Dr Said BENSLAMA

شارع أبو بكر القادي، إقامة النعيم، عمارة 4 الطابق الأول - سيدى معروف - البيضا - الهاتف : 05.22.32.13.50

Bd. Abou Bakr El Kadiri, Imm N°4, 1er étage Lot Naim - Sidi Maârouf - Casablanca - Tél.: 05.22.32.13.50

Portable : 06.65.44.69.72 - Email : salama02fr@yahoo.fr